

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**S.C.R.L ARC SERVICES
UNION D ECONOMIE SOCIALE**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

**S.C.R.L ARC SERVICES
Union d'économie sociale**

7 rue de Thionville

75019 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS CLOS AU 31 DECEMBRE 2019

A l'assemblée,
Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **S.C.R.L ARC SERVICES - Union d'économie sociale**, et relatifs à l'exercice ouvert le 1^{er} Janvier 2019 et clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre sociétés auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux éventuelles prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fait à Paris

Le 12 Juin 2020

Pierre DEVOS

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	57 117	54 340	2 778	5 556	- 2 778
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	379	379		66 704	- 66 704
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 887	3 887			
Autres immobilisations corporelles	228 423	165 916	62 507	7 623	54 884
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	1 015		1 015	1 015	
Prêts					
Autres immobilisations financières				45 170	- 45 170
TOTAL (I)	290 822	224 521	66 300	126 067	- 59 767
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	1 532		1 532	1 532	
Avances et acomptes versés sur commandes				15 354	- 15 354
Clients et comptes rattachés	372 882	2 399	370 484	337 857	32 627
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs				6 662	- 6 662
. Personnel				1 531	- 1 531
. Organismes sociaux	2 630		2 630		2 630
. Etat, impôts sur les bénéfices				4 142	- 4 142
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	28 924		28 924	23 793	5 131
. Autres créances	15 684		15 684	14 924	760
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	452 946		452 946	255 995	196 951
Charges constatées d'avance	8 695		8 695	6 951	1 744
TOTAL (II)	883 293	2 399	880 894	668 741	212 153
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 174 114	226 920	947 194	794 808	152 386

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	348 920	348 920	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	575		575
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	10 933	-25 944	36 877
Résultat de l'exercice	127 400	37 452	89 948
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	487 828	360 428	127 400
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	155 000	155 000	
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	155 000	155 000	
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers		7 124	- 7 124
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	83 518	100 611	- 17 093
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	29 392	17 358	12 034
. Organismes sociaux	51 729	39 294	12 435
. Etat, impôts sur les bénéfices	37 762		37 762
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	72 877	74 113	- 1 236
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	2 753	6 052	- 3 299
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	2 195	6 915	- 4 720
Produits constatés d'avance	24 141	27 914	- 3 773
TOTAL (IV)	304 366	279 380	24 986
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	947 194	794 808	152 386

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises	59 335		59 335	62 729	- 3 394
Production vendue biens					-5,41
Production vendue services	1 292 418		1 292 418	1 138 923	153 495
Chiffres d'affaires Nets	1 351 753		1 351 753	1 201 651	12,49
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			8 755	3 437	5 318
Autres produits			2 756	628	2 128
Total des produits d'exploitation (I)			1 363 264	1 205 716	157 548
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			32 356	34 986	- 2 630
Variation de stock (marchandises)				14	- 14
Achats de matières premières et autres approvisionnements			14 434	13 512	922
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					6,82
Autres achats et charges externes			454 301	376 452	77 849
Impôts, taxes et versements assimilés			5 652	5 823	- 171
Salaires et traitements			441 068	457 780	- 16 712
Charges sociales			219 096	168 910	50 186
Dotations aux amortissements sur immobilisations			18 604	12 747	5 857
Dotations aux provisions sur immobilisations					45,95
Dotations aux provisions sur actif circulant			2 399	8 680	- 6 281
Dotations aux provisions pour risques et charges				80 000	- 80 000
Autres charges			11 334	3 392	7 942
Total des charges d'exploitation (II)			1 199 243	1 162 297	36 946
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			164 021	43 419	120 602
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					277,76
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)					
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées					
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)					
RESULTAT FINANCIER (V-VI)					
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			164 021	43 419	120 602

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7 124		7 124	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	7 124		7 124	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	40	25	15	60,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	40	25	15	60,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	7 084	-25	7 109	N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	43 705	5 942	37 763	635,53
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 370 387	1 205 716	164 671	13,66
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	1 242 988	1 168 264	74 724	6,40
RESULTAT NET	127 400	37 452	89 948	240,17
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes Légales 2019

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 947 194,19 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 127 399,69 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS – INFORMATION RELATIVE AUX TRAITEMENTS COMPTABLES INDUITS PAR LA PANDEMIE DE CORONAVIRUS

L'épidémie de Coronavirus s'est déclarée en Chine en décembre 2019. Au 31 décembre 2019, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ne signalait qu'un nombre limité de personnes atteintes par ce virus. Suite à sa propagation ultérieure, l'OMS a prononcé l'état d'urgence sanitaire le 30 janvier 2020. L'OMS a classifié l'épidémie en pandémie mondiale le 11 mars 2020.

Sur le plan national, les premières mesures ont été prises par arrêté du 14 mars 2020 pour les établissements recevant du public. Le 16 mars 2020, l'Etat français a adopté le décret 2020-260 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19. Un dispositif de confinement est alors mis en place sur l'ensemble du territoire à compter du mardi 17 mars 2020.

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à la pandémie du Coronavirus.

L'évaluation des actifs et des passifs reflète uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Néant

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	124 200		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	3 887		
Autres installations, agencements, aménagements	128 165		5 523
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	29 547		65 188
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	161 599		70 711
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	1 015		
Prêts et autres immobilisations financières	45 170		
TOTAL	46 185		
TOTAL GENERAL	331 984		70 711

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles	66 704		57 496	57 496
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels			3 887	3 887
Autres installations, agencements, aménagements			133 688	133 688
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			94 735	94 735
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			232 310	232 310
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			1 015	1 015
Prêts et autres immobilisations financières	45 170			
TOTAL	45 170		1 015	1 015
TOTAL GENERAL	111 874		290 822	290 821

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	51 941	2 778		54 719
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	3 887			3 887
Installations générales, agencements divers	122 981	3 735		126 716
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	27 109	12 091		39 201
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	153 976	15 826		169 803
TOTAL GENERAL	205 917	18 604		224 521

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	2 778				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	3 735				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	12 091				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	15 826				
TOTAL GENERAL	18 604				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	8 680	2 399	8 680	2 399
TOTAL Dépréciations	8 680	2 399	8 680	2 399
TOTAL GENERAL	8 680	2 399	8 680	2 399
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		2 399	8 680	

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	5 756	5 756	
Autres créances clients	367 126	367 126	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	2 630	2 630	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	28 924	28 924	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	89	89	
- Divers			
Groupe et associés	14 699	14 699	
Débiteurs divers	896	896	
Charges constatées d'avance	8 695	8 695	
TOTAL GENERAL	428 815	428 815	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	83 518	83 518		
Personnel et comptes rattachés	29 392	29 392		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	51 729	51 729		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	37 762	37 762		
- T.V.A	72 877	72 877		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	2 753	2 753		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	2 195	2 195		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	24 141	24 141		
TOTAL GENERAL	304 366	304 366		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	180 765
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	896
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	181 661

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 937
Dettes fiscales et sociales	42 225
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	2 160
TOTAL	77 322

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	8 695	24 141
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	8 695	24 141

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	59 335
Ventes de produits finis	
Prestations de services	1 292 418
TOTAL	1 351 753

Répartition par marché géographique	Montant
France	1 351 753
Etranger	
TOTAL	1 351 753

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	164 021	
Résultat exceptionnel (et participation)	7 084	
Résultat comptable	127 400	

✧CABINET PIERRE DEVOS✧
EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
54 avenue Kléber
75016 PARIS
Tél : 01 53 70 62 20 Fax : 01 53 70 62 22

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**S.C.R.L ARC SERVICES
UNION D ECONOMIE SOCIALE**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

**S.C.R.L COOPERATIVE ARC SERVICES
Union d'économie sociale**

7 rue de Thionville

75019 PARIS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2019

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés, ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous estimons nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

I – CONVENTIONS CONCLUES AVEC L'ASSOCIATION DES RESPONSABLES DE COPROPRIETE (ARC)

Convention de mise à disposition de locaux :

Suivant convention, l'ASSOCIATION DES RESPONSABLES DE COPROPRIETE (ARC) a loué à notre société ARC SERVICES des locaux .. Le montant des loyers TTC facturé à notre société ARC SERVICES par l'ARC s'est élevé à 50 000,00 € HT pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Personne concernée :

Monsieur Gérard ANDRIEUX, Gérant de notre société et Président de l'ASSOCIATION DES RESPONSABLES DE COPROPRIETE (ARC).

Convention d'assistance et de prestations de services :

Suivant convention d'assistance et de prestations de services, notre société ARC SERVICES a facturé à l'ASSOCIATION DES RESPONSABLES DE COPROPRIETE (ARC), au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, une somme de 25 000,00 € HT.

Personne concernée :

Monsieur Gérard ANDRIEUX, Gérant de notre société et Président de l'ASSOCIATION DES RESPONSABLES DE COPROPRIETE (ARC).

Convention d'assistance sur l'organisation d'un salon :

Au cours de l'exercice, notre société ARC SERVICES a facturé au cours de l'exercice 2019 à l'ASSOCIATION DES RESPONSABLES DE COPROPRIETE (ARC), au titre de l'organisation du salon de la copropriété Espace Charenton, une somme de 82 200 € HT.

Personne concernée :

Monsieur Gérard ANDRIEUX, Gérant de notre société et Président de l'ASSOCIATION DES RESPONSABLES DE COPROPRIETE (ARC).

Mise à disposition de personnel au profit de l'ASSOCIATION DES RESPONSABLES DE COPROPRIETE :

En application des conventions de mise à disposition de personnel, notre société ARC SERVICES met à disposition de l'ASSOCIATION DES RESPONSABLES DE COPROPRIETE (ARC) plusieurs de ses salariés.

Notre société refacture les heures effectuées par chacun des salariés sur la base du salaire horaire brut. Ce salaire tient compte de la rémunération, des charges sociales et fiscales, des congés payés pris calculés au prorata temporis et autres charges assises sur les salaires. Au 31 décembre 2019, notre société a facturé la somme de 170 287,00 € HT au titre de cette mise à disposition de personnel.

Personne concernée :

Monsieur Gérard ANDRIEUX, Gérant de notre société et Président de l'ASSOCIATION DES RESPONSABLES DE COPROPRIETE (ARC).

II – CONVENTIONS CONCLUES AVEC L'ASSOCIATION COPROPRIETE ET FORMATION

Convention d'assistance et de prestations de services :

Suivant convention d'assistance et de prestations de services en encadrement, spécialiste marché public, comptable et formateurs notre société ARC-SERVICES a facturé à l'ASSOCIATION COPROPRIETE ET FORMATION au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, une somme de 54 196,00 euros HT.

Personne concernée :

Monsieur Gérard ANDRIEUX, , Gérant de notre société et Monsieur Guy LEMARIE Président de l'ASSOCIATION COPROPRIETE ET FORMATION. et membre du conseil d'Administration de l'ARC qui détient majoritairement Arc Services

Convention d'assistance et de prestations de services :

Suivant convention d'assistance et de prestations de services en formation notre société ARC-SERVICES a facturé à l'ASSOCIATION COPROPRIETE ET FORMATION au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, une somme de 30 000,00 euros HT.

Personne concernée :

Monsieur Gérard ANDRIEUX, , Gérant de notre société et Monsieur Guy LEMARIE Président de l'ASSOCIATION COPROPRIETE ET FORMATION. et membre du conseil d'Administration de l'ARC qui détient majoritairement Arc Services

Paris, le 12 Juin 2020

Pierre DEVOS
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

